



# LES BASES DU DROIT DE LA CONCURRENCE

Identifier les pratiques anticoncurrentielles et comprendre les procédures

Sans en avoir conscience, les entreprises adoptent régulièrement des pratiques qui pourraient être qualifiées d'ententes illicites, d'abus de domination ou encore ignorent l'obligation de notifier une opération de concentration. C'est pourquoi il est indispensable d'identifier les frontières à ne pas dépasser et les seuils de notification applicables pour éviter de faire courir des risques à son entreprise.

FORMATIONS COURTES

INITIATION

DIST.

Ref. : 8920140

Durée :  
2 jours - 14 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 1695 € HT

Repas inclus

## LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

À distance

25 et 26 sept. 2025

- 25/09/2025 09:00 --> 26/09/2025 17:30 à À distance
  - 25/09/2025 09:00 --> 25/09/2025 17:30
  - 26/09/2025 09:00 --> 26/09/2025 17:30

## OBJECTIFS

Identifier les différents types de pratiques anticoncurrentielles  
Anticiper les pratiques économiques à risque au sein de son entreprise  
Maîtriser les règles procédurales selon l'autorité ou la juridiction compétente

## EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

## POUR QUI ?

Juristes et avocats  
Responsables administratifs et financiers  
Responsables commerciaux

## PRÉREQUIS

Être confronté au droit de la concurrence

## COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les risques en matière d'atteinte à la libre concurrence et les différentes procédures selon l'autorité de concurrence compétente

## PROGRAMME

Pendant  
Les bases du droit de la concurrence

**Identifier l'applicabilité du droit de la concurrence et l'autorité compétente**



## **La notion de droit de la concurrence**

### **Les conditions d'application du droit de la concurrence**

- La notion d'entreprise
- L'affectation du commerce entre États membres

### **Les différentes autorités de contrôle de la concurrence**

- Autorité de la concurrence, DGCCRF, Commission européenne et juridictions
- Analyser leurs prérogatives respectives
- Articulation entre les différentes autorités selon le type de pratique anticoncurrentielle

Exercice d'application : analyse de l'applicabilité du droit de la concurrence national et/ou européen

## **Cerner les différentes pratiques anticoncurrentielles**

### **Les ententes anticoncurrentielles**

- L'objet ou l'effet anticoncurrentiel, restriction sensible
- Les différentes formes d'entente : ententes horizontales, ententes verticales, décision d'association d'entreprises, pratiques concertées, infraction complexe, unique et continue...
- Les exemptions : par catégorie et individuelle

### **Les abus de position dominante et les abus de dépendance économique**

- Identifier le marché pertinent : SSNIP test
- La situation de domination économique et les sanctions

Étude de cas : analyse de pratiques anticoncurrentielles

### **Mesurer l'étendue du contrôle des concentrations**

- Contrôlabilité et autorité compétente
- Appréciation de l'atteinte à la concurrence : indice Herfindahl Hirschman, engagements, restrictions accessoires...
- Les différentes issues possibles et les sanctions applicables

Étude de cas : analyse des atteintes à la concurrence possibles dans un projet de concentration

## **Faire le point sur les procédures selon l'autorité concernée**

### **Déposer une plainte**

- Identifier vers qui se tourner en fonction de ses objectifs et des éléments du dossier

Exercice d'application : analyse et élaboration d'une plainte

### **Analyser la procédure devant chaque autorité et juridiction**

- La DGCCRF
- L'Autorité de la concurrence
- La Commission européenne

### **Mesurer les pouvoirs d'enquête de chaque autorité**

Mise en situation : réaction à une enquête

### **Mesurer l'importance des sanctions**



- Anticiper les sanctions encourues en fonction de l'autorité saisie : nullité, amendes, astreintes, injonctions, mesures de publicité, dommage-intérêts
- Maîtriser le contentieux des sanctions par la mise en œuvre d'alternatives à la sanction : clémence, non-contestation des griefs, engagements, programmes de mise en conformité

## INTERVENANTS

Emmanuel TRICOT  
Avocat Associé  
RIVE GAUCHE AVOCATS

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

